

Vu le décret n°2010-1751 du 30 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « HESAM » ;

Vu la délibération de la Réunion des représentants des établissements fondateurs ou associés du jeudi 20 janvier 2011 portant nomination du Délégué Général, Hugues BRUNET

Vu la délibération du Conseil d'administration du 6 juillet 2011 portant élection du Président de l'EPCS Pres « Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Claude COLLIARD

ARRETE 2011/002 du 22 novembre 2011 portant délégation de signature du Président de l'EPCS Pres héSam au Délégué Général

Article 1 :

Monsieur Hugues BRUNET, Délégué Général de l'EPCS Pres héSam, dispose dans la limite de ses attributions, d'une délégation de signature du président.

Article 2 :

Cette délégation porte sur l'ensemble des actes relatifs à la gestion de l'établissement, et notamment sur les attributions de l'ordonnateur dans la limite de 10 000 € HT par engagement.

Visa pour acceptation



Hugues BRUNET



Jean-Claude COLLIARD